

ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS EN MUSIQUE

BANQUE DE CANDIDATURES

Écoles primaires et écoles secondaires

La Commission scolaire de la Rivieraine est à la recherche d'enseignantes ou d'enseignants en musique pour assumer des remplacements dans ses écoles primaires et secondaires.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction d'école, la personne aura comme mandat, en plus d'enseigner, de développer la culture musicale chez l'élève et d'encourager des activités en lien avec le programme de musique.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un baccalauréat en enseignement de la musique ;
- Détenir un brevet ou un permis d'enseignement valide.

PROCÉDURE : Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature **en indiquant le numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **le plus tôt possible** à la direction des ressources humaines :

Commission scolaire de la Rivieraine
Service des ressources humaines
375, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6
Numéro de concours : BANQUE-ENS-MUS-1920
Courriel : emploi@csriveraine.qc.ca